

Thématique - Les nouveaux paramètres URSSAF et DSN au 1er janvier 2022

Programme de formation

(S'agissant de sujets d'actualités, certaines thématiques peuvent être modulées)

Objectifs pédagogiques : Actualiser vos compétences dans la gestion des déclarations sociales et des assiettes des cotisations sociales

Activité 1 – les contributions de formation et apprentissage

1 - Savoir administrer les contributions de formation en 2022

- Connaître la mise en œuvre du transfert au réseau URSSAF via la DSN
- Connaître les contributions gérées par les OPCO
- Connaître les règles d'assujettissement et l'assiette des cotisations
- Connaître l'application des règles d'effectif
- Connaître les nouvelles modalités déclaratives et de règlement
- Connaître les modalités de règlement de l'année 2021

2 – Savoir appliquer les contributions de formation CDD en 2022

- Connaître l'assiette des cotisations
- Identifier les contrats exclus
- Connaître les nouvelles modalités déclaratives et de règlement

3 – Savoir administrer les contributions d'apprentissage en 2022

- Connaître les règles d'assujettissement et d'assiette des cotisations
- Connaître les nouvelles modalités déclaratives et de règlement

Activité 2 – les cotisations plafonnées et le suivi calendaire des mesures dérogatoires

1 – Savoir vérifier les nouveaux paramètres sociaux 2022, en fonction des situations dans votre entreprise

- Connaître les nouveautés de proratisation des cotisations plafonnées pour les contributions patronales de prévoyance et de retraite supplémentaire
- Connaître les nouveautés de proratisation des cotisations plafonnées en cas de versement d'une prime durant une absence
- Apprendre à rattacher une erreur à une période d'emploi
- Appliquer le plafond des cotisations en cas de CDD non successifs
- Suivre le calendrier des mesures dérogatoires liées à la crise sanitaire (*information*)

Plus loin sur l'actualité 2022

- Atelier du BOSS (dates disponibles sur le site www.bakertilly.fr)
- Journée annuelle du social (Programmation en cours)
- Atelier BTP pour les paramétrages spécifiques (sur demande)



Public visé :

Ayant à gérer la paie ou à administrer la gestion du personnel dont le traitement des contributions d'apprentissage, de formation et des cotisations sociales



Pré-requis :

Matériel : Disposer d'un ordinateur, d'un accès internet et d'une calculatrice



Date et nombre de participants ¹ :

17 février 2022
(9h00 -12h30)



Durée : 3h30

Accueil et accès pour connexion, tour de table 30 mn
Ateliers et échange : 2h30
Evaluation à chaud, questions 30 mn



Lieu :

Distanciel (TEAM)



Tarif :

250 €HT/session/participant



Contact électronique :

formation@bakertillystrego.com

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la session de formation

¹ Session assurée avec un minima de 2 participants et limitée à 10 participants.

Informations générales ²

Délai d'accès à la formation :

Inscription possible jusqu'à 15 jours calendaires avant la formation. En deçà, nous contacter

Les méthodes mobilisées :

Avant : un questionnaire de connaissances des pratiques

Pendant : mini-cas en recherchant des actions correctives, exposés et échanges inter actif d'expériences, accès à la base de la DSN et du BOSS par le formateur et le participant

Après : Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Accessibilité aux personnes handicapées :

contactez-nous, en cas de situation de handicap, pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps

Modalités d'accès à la formation :

Un questionnaire de connaissances des pratiques avant la formation

Modalités d'évaluation :

Quiz d'évaluation des acquis de connaissances, à froid
Enquête de satisfaction

Formalisation à l'issue de la formation :

Attestation des acquis de connaissances (sous réserve du respect des méthodes et modalités réalisées)

² les conditions générales de vente, le règlement intérieur et le registre d'accessibilité sont accessibles sur notre site internet

Profil des intervenants



Liliane COUTANTIN

Expert-Comptable - Directrice Opérationnelle Pôle Expertise RH & Sociale

Plus de 20 ans d'expérience dans l'expertise technique RH et sociale auprès de nos clients associés à mon parcours d'expert-comptable et d'ingénierie de la formation, me permettent de disposer d'une vision stratégique et pédagogique au service des entreprises et de leurs dirigeants. Je suis également responsable de l'Académie Baker Tilly et formatrice dans des établissements



Frédérique LOURIE

Manager Expertise RH et Sociale

J'accompagne et conseille les TPE, PME sur toutes leurs interrogations en matière de ressources humaines et technicité de paie en lien avec les actualités. Mon importante expérience professionnelle aussi bien en entreprise qu'en cabinet d'expertise comptable me permet de me positionner en tant qu'experte en droit social, relations humaines, en management et technique de paie.



Géraldine HUCHON

Chargée de mission Expertise RH et Sociale

Plus de 20 ans en cabinet d'expertise comptable comme responsable de dossier social, puis chargée de missions expertise RH et sociale, me permettent d'accompagner des collaborateurs, de former des gestionnaires paie et des élèves de licence professionnelle, dans le domaine de la paie et de l'administration du personnel. Je suis également engagée dans l'ingénierie des formations.